



Comme l'ont montré les différentes interventions par leur qualité scientifique et la clairvoyance des idées mises en avant et les débats sereins et responsables auxquels l'audience a contribué, la relation entre migration et développement n'est pas à démontrer, mais beaucoup plus à bien arrimer dans le cadre d'une politique migratoire responsable entre les pays de départ, ceux de transit et d'arrivée. Nous relevons que l'essentiel de la migration africaine se passe en Afrique et dont les causes sont aussi bien l'absence d'une gouvernance africaine partagée au niveau africain que la mise en place d'un paradigme de développement qui repose sur la complémentarité, la convergence entre les politiques nationales développées par les Etats africains et surtout le dépassement du legs colonial par la mutualisation des efforts en matière de développement humain en réponse à l'Agenda 2030 où la migration prend place de vecteur de développement.

Dans ce cadre, les participants du monde académique et des organisations issues de la société civile saisissent cette occasion pour :

1. Encourager le **MADE Afrique** dans son travail de réseautage africain pour faire entendre la voix de la société civile africaine et œuvrer pour un partenariat avec les Etats africains pour une politique migratoire solidaire et responsable ;
2. Demander plus de soutien au MADE Afrique comme représentant de la société civile africaine dans ce domaine pour qu'il puisse jouer son rôle au niveau régional, continental et international, puisque le Maroc va accueillir le sommet de GFMD 2018 en lui reconnaissant le statut de partenaire.
3. Recommander au MADE Afrique, à travers l'Espace Médiation (EsMed), en sa qualité de chef de file du Réseau Marocain Transnational Migration & Développement (RMTMD) et membre du Comité de pilotage MADE Afrique à organiser des ateliers autour de la SNIA en faveur des membres de son réseau pour s'en inspirer dans leur élaboration de programme concernant la question de « migration-développement », ainsi que des ateliers sur les droits des migrants comme partie intégrante des droits de l'Homme ;



4. Saluer l'action du Maroc au niveau africain par son rôle dans le développement d'un modèle de coopération Sud-Sud pour une Afrique fière de son histoire, solidaire devant les enjeux mondiaux et croyant en sa capacité à soulever les défis pour un développement durable basé sur une démocratie participative et une responsabilité internationale partagée ;
5. Travailler sur la mémoire maroco-africaine dans le but de démontrer les liens historiques et consolider les relations futures entre les sociétés africaines tout en œuvrant pour la promotion de la diversité socio-culturelle et la préservation de notre patrimoine africain comme vecteurs de développement humain durable intégré et soutenable écologiquement ;
6. Noter que les causes de la migration ne sont pas une fatalité, mais d'abord une question d'alternatives assurant plus de dignité aux africains non seulement au sein de leurs pays mais aussi par le respect de leurs droits de manière à venir en aide à celles et ceux qui sont en détresse ou en situation difficile et de ne pas les prendre otages dans les conflits inter-étatiques ou au moment des tensions sociales (voire socio-politiques) ;
7. Demander à l'Union Africaine à mettre en place des moyens de gouvernance de la migration garantissant le développement d'un marché d'emploi formel et respectant les droits des migrants africains au niveau du continent de manière à promouvoir les ressources humaines et les potentialités du marché africain pour un développement humain durable répondant aux critères de l'Agenda 2030 ;
8. Mobiliser **les africains du monde (Diaspora africaine)** en leur offrant un cadre pouvant drainer leur savoir et savoir-faire pour le développement de leur continent d'origine par la mise en place des politiques transnationales aussi bien au niveau africain qu'international par la mutualisation des ressources et des expériences ;



9. Appeler l'Union Européenne à axer sa politique migratoire sur la **sécurité humaine** comme le stipulent les différents documents de l'ONU pour une coopération Euro-africaine basée sur une responsabilité historique des Etats européens membres de l'UE répondant au devoir de mémoire et à la dette coloniale ;
10. Associer la société civile africaine ; en l'occurrence le MADE Afrique, dans les processus de Rabat et de Khartoum concernant le dialogue Euro-africaine en l'impliquant plus dans l'élaboration des réponses dans la lutte contre le trafic des personnes et la traite des êtres humains ainsi qu'aux attentes des personnes en détresse et/ou en situation difficile ;
11. Rendre le **GFMD** un véritable espace de dialogue entre les Etats, les composantes de la société civile et autres acteurs pour un engagement en faveur des « droits des travailleurs migrants et de leurs familles » comme le garantit la convention internationale concernée ;
12. Inscrire les droits des migrants dans le **Pacte mondial** (Global Compact) en cours d'élaboration comme vecteur de développement durable avec la garantie des droits des travailleurs sans référence à leur origine ou résidence tout en donnant à la migration sa place idoine dans ce Pacte tout en donnant plus de place à la société civile africaine dans le processus de son élaboration.

Rabat, le 28/04/2017